

COPIL Etude de Zone en Vallée de Seine

Mardi 27 mars à 14h30

Salle Erignac

Sous préfecture de Mantes-la-Jolie

Sous la présidence de Monsieur le Sous- Préfet

Ordre du jour du troisième COPIL

1. Présentation cartographique :
 - De l'état des milieux : Air, Sol, Eau, Sous-sol
 - Des caractéristiques des populations
 - Enjeux recensés – Zoom sur des sous-zones
2. Description de la grille décisionnelle retenue pour la sélection des traceurs des risques
3. Présentation des traceurs des risques
4. Présentation de la démarche de démocratie sanitaire